

(TRADUCTION)

Monsieur J.A.H. Mackay
Sous-ministre
Travaux publics Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0M2

Monsieur le Sous-ministre,

Le Conseil du Trésor a, lors de sa réunion du 29 juin 1983, étudié le mémoire où le Ministre demande l'autorisation de louer de Campeau Corporation, pour une période de dix ans, les tours Centennial, à Ottawa. Dans ce document, est aussi demandée l'autorisation de dépasser les directives applicables aux coûts et à l'aménagement approuvées par le Conseil du Trésor, de bénéficier de nouvelles ressources de financement et d'obtenir des années-personnes additionnelles à compter de 1983-1984.

Les ministres ont accordé l'autorisation de conclure le bail proposé aux conditions suivantes:

- que les besoins en espace et les coûts d'aménagement que prévoient les clients soient conformes aux directives du Conseil du Trésor en matière d'espace et de coûts, et que les clients dont les besoins dépassent les normes prévues aux directives reçoivent d'abord l'autorisation appropriée du Conseil du Trésor, la demande en étant faite au moyen de mémoires distincts; et
- que 1983 soit l'année de référence en regard de laquelle les impôts doivent être payés, étant entendu, comme l'a prévu le Ministère, que les impôts de 1983 ont été perçus en tenant compte du fait que l'immeuble a été entièrement rénové.

Le Conseil du Trésor n'a pas autorisé la demande d'un nouveau mode de financement ni d'années-personnes additionnelles, et a ordonné que, s'il faut autoriser un financement additionnel aux fins du programme de location du Ministère, ce mode de financement fasse l'objet d'un mémoire distinct, où seront précisés les besoins en espace ainsi que les coûts résultant de l'occupation des Tours Centennial.

On a relevé que des services du ministère des Pêches et Océans pourraient être les principaux occupants, et que la date d'entrée en vigueur du bail a été fixée au 1er décembre 1983.